



Les charges de structures sont celles générées par l'activité du SYTRAL proprement dite à savoir le contrôle de KEOLIS, les études et l'investissement à faire pour améliorer le réseau.

Ces frais augmentent de 22% en 4 ans sans qu'il y ait de justification apportée à cet emballement... que nous avons déjà constaté dans nos études précédentes.

L'augmentation est de 20% pour le personnel et de 23% pour les autres charges.

Les dépenses d'entretien et de maintenance réseau ont triplé sur la période. Les honoraires augmentent d'un tiers.